



ASSOCIATION DU LAPIN GRIS DU BOURBONNAIS

Siège social : Mairie, 3, place Jules Ferry, 03400 Yzeure

Association loi 1901 déclarée à la Préfecture de l'Allier le 6 mars 2014

Site internet : <https://www.lapin-gris-bourbonnais.fr/>

ADHESION 2024

Vous trouverez ci-joint votre demande d'adhésion pour l'année 2024. En même temps que votre adhésion, vous devez commander les cartes d'origines. Elles vous seront remises lors de l'AG en mars 2024 ou poster à vos frais, selon votre choix.

1) Demande d'adhésion 2024

Monsieur/ madame :

Adresse :

.....

Téléphone Messagerie.....

Fait à Le Signature(s)

Dans le cas d'un jeune mineur, les signatures du jeune et du responsable légal sont obligatoires.

Dans le cas d'une adhésion de couple les signatures des deux adhérents sont obligatoires.

- Adhère(nt) à l'Association du Lapin Gris du Bourbonnais dans les conditions suivantes :
- Cotisation individuelle adulte ou jeune de plus de 16 ans: **21 euros pour l'année.**
- Cotisation adulte de couple : **28 euros pour l'année.**
- Cotisation jeune moins de 16 ans : **première année gratuite, années suivantes 21 euros.**

2) Commande de cartes d'origines (si récupérées à L'AG, ne pas compter les frais postaux)

Les cartes d'origines doivent être commandées obligatoirement par multiple de dix au prix de 2.50 euros les dix plus. Frais de port de 6,00€ en cas d'envoi.

TOTAL GENERAL 1 + 2 : (cotisation plus cartes d'origines) = EUROS

A régler par chèque bancaire à l'ordre de : « Association du Lapin Gris du Bourbonnais ».

A adresser à : Monsieur MONTAGNIER Jean-Pierre Le Verne 24 route du PIN 03470 COULANGES.

- J'autorise l'association a utilisé mon image dans les documents de communication,
- J'autorise l'association à faire figurer mon nom et mes coordonnées dans le répertoire des éleveurs

Merci pour votre engagement et pour votre fidélité au Lapin Gris du Bourbonnais.

Le Président : Montagnier Jean-Pierre.